[Les saules plantés en bords de Seine]

Les résultats de cette étude ont démontré la nécessité de procéder à certaines interventions dès 2011, dont l'abattage d'un saule pleureur. Dépérissant et sérieusement infecté par des attaques parasitaires, cet arbre risquait de menacer la sécurité des passants. D'ici 5 ans, deux saules devront être très probablement enlevés et deux autres d'ici 10 ans. Pour les arbres restant en place, des travaux ciblés sont prévus : tailles d'allégement ou de réduction, suppression de branches ou de bois mort.

Le rapport de l'étude phytosanitaire est téléchargeable dans son intégralité sur le site : **www.carrieres-sur-seine.fr.**

[Arbre attaqué par un champignon]

Carrières Magazine Mai-Juin 2011

« D'ici 5 ans, 2 saules devront être très probablement enlevés et 2 autres d'ici 10 ans ».